

Science ouverte et édition : le point sur la rentrée à la CPU et chez Couperin, avec Lise Dumasy

Paris - Publié le lundi 21 septembre 2020 à 14 h 56 - Actualité n° 193449

Étienne Augé, physicien, vice-président science ouverte de l'Université Paris Saclay, et Séverine Casalis, psychologue, VP valorisation et innovation de l'Université de Lille sont élus coordinateurs du nouveau réseau des référents science ouverte mis en place par la CPU en juillet 2020, indique [Lise Dumasy](#), conseillère science ouverte de la CPU à News Tank, le 18/09/2020.

Cette élection s'est tenue lors du premier séminaire du réseau, en visioconférence, le 15/09, où sont notamment intervenus [Marin Dacos](#), conseiller pour la science ouverte du DGRI au Mesri et [Grégory Colcanap](#), coordinateur du consortium Couperin.

« Ce séminaire a répondu, je pense, à une attente des établissements, car :

- il a rassemblé une soixantaine de personnes (actuellement notre liste comporte 78 référents),
- de toutes les variétés d'établissements,
- et reflétant la variété des choix des établissements concernant leurs référents science ouverte : vice-présidents, VP délégués, chargés de mission, personnels de documentation, binômes, etc. », ajoute Lise Dumasy.

La conseillère science ouverte de la CPU précise qu'un programme de travail sera prochainement élaboré, « mais d'ores et déjà les participants se sont montrés intéressés par des discussions sur la politique des données en science ouverte, entre autres le projet Eosc, et par la question de l'évaluation, ainsi que par les échanges de bonnes pratiques ».

Deux autres dossiers ont récemment abouti pour la CPU, complète Lise Dumasy :

- le nouveau modèle de financement et de gouvernance de HAL, « qui implique fortement les universités et écoles, a été adopté par la CPU » ;
 - le modèle de répartition des coûts de la licence Elsevier, « qui a été l'objet d'un travail de plusieurs mois entre Couperin pour les universités et écoles, et le Mesri, a également été adopté ».
-

Répartition des coûts de la licence Elsevier

Selon Lise Dumasy, le travail engagé sur le modèle de répartition des coûts de la licence Elsevier « avait été entamé, mais non achevé en 2014, et a été repris afin de répartir plus équitablement les coûts de la licence nationale sur les établissements ».

Elle précise qu'il se fonde essentiellement sur le nombre d'E-C et chercheurs (et ingénieurs de recherche, doctorants), affectés de coefficients différents, « et le coefficient est également très différent entre personnels STS et SHS, sachant que les revues Elsevier sont surtout lues par les personnels STS ».

Aucun établissement n'a à payer plus

« Le modèle aboutit à définir une contribution théorique autour de laquelle se situent les établissements, classés en quatre catégories, selon leur proximité plus ou moins grande, en plus ou en moins par rapport à cette ligne.

Les économies réalisées sur la licence Elsevier (moins 13,5 % en quatre ans), serviront à opérer ce ré-équilibre sans qu'aucun établissement n'ait à payer plus ; du moins 50 % de ces économies, les autres 50 % étant gardés par le FNSO. En 2010, les établissements avaient également bénéficié de ces 50 %, en payant tous moins 2,5 % ».

Du nouveau aussi chez Couperin

Lise Dumasy qui préside par ailleurs le consortium Couperin, indique que le prochain CA de ce dernier a été remis en octobre, et son assemblée générale générale en novembre, et qu'il a lancé et va lancer de « nombreuses enquêtes ».

Éditeurs full open access et APC

« À la demande de certains de nos membres, nous avons lancé une enquête pour savoir s'il y avait un souhait collectif de négocier de façon groupée avec les éditeurs full open access : Frontiers, MDPI, Plus et beaucoup d'autres. Cette enquête ayant reçu peu de réponses est relancée ».

Elle ajoute qu'une nouvelle enquête sur les coûts d'APC va « bientôt » être lancée. « Parallèlement nous avons travaillé avec l'Amue pour que les codes comptables évoluent de manière à prendre en compte plus précisément les dépenses d'APC.

Cette enquête devrait nous permettre d'avoir un peu plus de recul afin de faire des hypothèses suffisamment étayées sur le développement de ces coûts dans les prochaines années ».

Négociations avec Springer, Wiley et APS

La présidente de Couperin précise aussi que l'enquête Springer est terminée auprès des établissements : « les réponses ne montrent pas de direction très nette, et le prochain CA devra trancher sur le cadrage de la négociation. Une enquête sur les sociétés savantes est également en cours ».

Quant aux négociations avec l'éditeur Wiley et les bases de données bibliométriques (WoS, Scopus) : « elles sont en cours, nous attendons des propositions tarifaires plus proches de notre cible. Enfin, la négociation avec APS va, nous l'espérons, reprendre prochainement », conclut Lise Dumasy.

Lise Dumasy



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Conseillère science ouverte	Février 2020	Aujourd'hui
Couperin Présidente	Juin 2018	Aujourd'hui
Comue Univ. Grenoble Alpes Présidente	Janvier 2018	Aujourd'hui
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur Présidente du CA	Décembre 2016	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Membre du CA (CP2U)	Décembre 2016	Aujourd'hui
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	Novembre 2016	Aujourd'hui
Université Grenoble Alpes Présidente	Janvier 2016	Décembre 2017
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	Juin 2008	Janvier 2016
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	2010	Octobre 2013
Comité national de la recherche scientifique Membre élue (SNESUP)	2008	2012
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche Membre	2002	2009
Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (les Ellug) Directrice	2004	2008
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	1999	2004

Fiche n° 4692, créée le 17/06/14 à 16:47 - MàJ le 14/04/20 à 16:32

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

Couperin



Couperin.org est un consortium servant de réseau de négociation et d'expertise des ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Fiche n° 7388, créée le 10/07/18 à 03:04

u

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »

